



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 13.11.2012

Version 13.10

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	110218
Nom du produit	Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merck-chemicals.com).
--------------------------	--

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	EQ-RS * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H336
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

F	Facilement inflammable	R11
Xi	Irritant	R36 R67

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Intervention

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

<i>Symbole(s)</i>	F	Facilement inflammable
	Xi	Irritant
<i>Phrase(s) R</i>	11-36-67	Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<i>Phrase(s) S</i>	16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

<i>Symbole(s)</i>	F	Facilement inflammable
	Xi	Irritant

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique Mélange de solvants.

3.1 Substance

non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
Acétone (>= 20 % - < 25 %)		
67-64-1	*	Liquide inflammable, Catégorie 2, H225

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Irritation oculaire, Catégorie 2, H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H336

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Composants dangereux (1999/45/CE)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS Classification

Acétone (>= 20 % - < 25 %)

67-64-1 F, Facilement inflammable; R11
Xi, Irritant; R36
R66
R67

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux, rincez abondamment à l'eau et consultez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Dermate, Somnolence, somnolence, narcose

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Concerne les alcools aliphatiques en général: effet en cas de manipulation et d'utilisation non appropriées: irritations des muqueuses; après résorption de quantités importantes: narcose.

Concerne les cétones en général: en cas d'apparition de vapeurs/aérosols irritations des muqueuses, toux et dyspnée après inhalation. Après résorption de quantités importantes: dépression du système nerveux central (narcose). En cas de contact répété se produit un effet dégraissant avec une éventuelle inflammation secondaire. A doses élevées, on ne saurait exclure des effets toxiques sur le foie et les reins. En cas d'inhalation de gouttelettes, danger d'œdème des voies respiratoires.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les Fiches de Données de Sécurité pour les articles du catalogue sont également disponibles sur www.merck-chemicals.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Des matières combustibles, Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.
Attention au retour de flamme.
En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes: Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus.
Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).
Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Conserver de +15°C à +25°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
<i>Ethanol (64-17-5)</i>			
FVL	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	1.000 ppm 1.900 mg/m ³	Limite Indicative
	Valeur Limite Court Terme	5.000 ppm 9.500 mg/m ³	Limite Indicative
<i>Acétone (67-64-1)</i>			
ECTLV	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	500 ppm 1.210 mg/m ³	
FVL	Valeur Limite Court Terme	1.000 ppm 2.420 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	500 ppm 1.210 mg/m ³	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: caoutchouc butyle
Épaisseur du gant: 0,7 mm
Temps de pénétration: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: latex de caoutchouc
Épaisseur du gant: 0,6 mm
Temps de pénétration: > 10 min

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 706 Lapren® (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

Tenue de protection antistatique ignifuge

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre AX (NE 371)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	de solvant
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	-10 °C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité relative	0,79 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2 Autres données

Température d'inflammation > 425 °C

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

acide perchlorique, acide permanganique, oxydes non métalliques, Oxydes de phosphore, Acide nitrique, azote dioxyde, hexafluorure d'uranium, hydrogène peroxyde, halogénures non métalliques, anhydrides, hydrures, composés de mercure, composés de l'argent, chrome(VI) oxyde, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, oxydes alcalins, Oxydants forts, composés halogène-halogène, chromyle chlorure, Oxyde d'éthylène, Fluor, perchlorates, halogène oxydes, peroxydes, permanganate de potassium, acide sulfurique

10.4 Conditions à éviter

Réchauffement.

L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

10.5 Matières incompatibles

caoutchouc, matières plastiques distinctes

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Conséquences possibles: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: somnolence, Somnolence, narcose

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Conséquences possibles:

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Dermatite

Irritation des yeux

Mélange provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges avec il mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Autres informations

Concerne les cétones en général: en cas d'apparition de vapeurs/aérosols irritations des muqueuses, toux et dyspnée après inhalation. Après résorption de quantités importantes: dépression du système nerveux central (narcose). En cas de contact répété se produit un effet dégraissant avec une éventuelle inflammation secondaire. A doses élevées, on ne saurait exclure des effets toxiques sur le foie et les reins. En cas d'inhalation de gouttelettes, danger d'oedème des voies respiratoires.

Concerne les alcools aliphatiques en général: effet en cas de manipulation et d'utilisation non appropriées: irritations des muqueuses; après résorption de quantités importantes: narcose.

Autres indications:

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Composants

Acétone

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat: 5.800 mg/kg (RTECS)

Symptômes: Troubles gastriques/intestinaux, Danger d'aspiration en cas de vomissement., Possibilité de défaillance pulmonaire après aspiration de vomissements.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 rat: 76 mg/l; 4 h (bibliographie)

Symptômes: irritations des muqueuses

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 lapin: 20.000 mg/kg (IUCLID)

Irritation de la peau

lapin

Résultat: pas d'irritation.

(Fiche de données de sécurité extér.)

Irritation des yeux

lapin

Résultat: Irritation des yeux

(Fiche de données de sécurité extér.)

Sensibilisation

Test de sensibilisation: cochon d'Inde

Résultat: négatif

(bibliographie)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test d'aberration chromosomique.

Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Test de Ames

Résultat: négatif

(National Toxicology Program)

Cancérogénicité

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. (IUCLID)

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Composants

Acétone

Toxicité pour le poisson

CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 5.540 mg/l; 96 h (bibliographie)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 *Daphnia magna*: 6.100 mg/l; 48 h (bibliographie)

EC5 *E. sulcatum*: 28 mg/l; 72 h (concentration limite de toxicité) (bibliographie)

Toxicité pour les algues

IC5 *M. aeruginosa*: 530 mg/l; 8 d (concentration limite de toxicité) (IUCLID)

Toxicité pour les bactéries

CE50 boue activée: 59 - 67,4 mg/l; 30 min (bibliographie)

EC5 *Pseudomonas putida*: 1.700 mg/l; 16 h (concentration limite de toxicité) (IUCLID)

Biodégradabilité

91 %; 28 d

(IUCLID)

Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

1.850 mg/g (5 d)

(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

2.070 mg/g

(IUCLID)

Besoin théorique en oxygène (ThOD)

2.200 mg/g

(bibliographie)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies Liquide inflammable, n.s.a. (CONT. ETHANOL, ACETONE)
14.3 Classe 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
Code de restriction en tunnels D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Sans rapport

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONT. ETHANOL, ACETONE)
14.3 Classe 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONT. ETHANOL, ACETONE)
14.3 Classe 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-E S-D

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 110218
Nom du produit Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) 96/82/EC
Facilement inflammable
7b
Quantité 1: 5.000 t
Quantité 2: 50.000 t

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Législation nationale

Classe de stockage 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

VWR International S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois Cedex UDM Sécurité Produits * Tél.: +33 (0) 1 45 14 85 94 * Fax: +33 (0)1 45 14 85 18, www.vwr.com, info@fr.vwr.com

Merck Chimie S.A.S. * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay Sous Bois * Cedex * Tel.: +33 (0) 1 43 94 54 00 * Fax: +33 (0) 1 43 94 51 25 * merck-chimie.inquiries@merck.fr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	110218
Nom du produit	Solution de décoloration selon GRAM pour la coloration de Gram

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.